

# égalité — cours complet & notions clés

Comprendre l'égalité en République — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

## Corrigé détaillé

### Exercice 1 — Maîtriser les notions clés

- L'égalité en droit signifie que les mêmes droits fondamentaux sont reconnus à tous les citoyens. L'égalité réelle désigne la situation concrète des individus : même si l'égalité est proclamée par les textes, des inégalités peuvent exister dans les faits, par exemple dans l'accès aux études, à l'emploi ou aux responsabilités.
- L'égalité des chances signifie que chacun doit pouvoir accéder aux mêmes possibilités de réussite, indépendamment de son milieu social, de son sexe, de son origine, de son handicap ou de son lieu de vie. Elle peut nécessiter des politiques publiques pour réduire les obstacles.
- L'égalité devant la loi rompt avec la société d'ordres de l'Ancien Régime, dans laquelle les individus n'avaient pas les mêmes droits selon leur naissance ou leur statut social. Elle affirme que la loi doit s'appliquer à tous sans privilège.
- Une discrimination est un traitement défavorable fondé sur un critère interdit par la loi. Il peut s'agir par exemple de l'origine, du sexe, du handicap, de la religion ou de l'apparence physique.

### Exercice 2 — Identifier des situations d'égalité et d'inégalité

- La notion principalement concernée est l'égalité des chances. À résultats comparables, une fille et un garçon doivent pouvoir accéder aux mêmes possibilités d'orientation et de formation, sans être limités par des stéréotypes de genre.
- La situation concerne l'égalité réelle. En droit, la personne a le même droit d'accéder à un bâtiment public, mais dans les faits l'absence d'aménagement crée un obstacle concret qui empêche l'exercice effectif de ce droit.
- La notion concernée est l'égalité devant la loi. Les citoyens, quelles que soient leurs ressources, doivent être soumis aux mêmes règles juridiques et pouvoir être jugés selon les mêmes principes.
- Cette situation est une discrimination. La candidate subit un traitement défavorable fondé sur son origine supposée, ce qui constitue un critère interdit par la loi.

### **Exercice 3 — Analyser un document civique**

- Le document est un extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Il affirme le principe d'égalité en droits, qui est au fondement de la citoyenneté et de la République française.
- L'expression « égaux en droits » signifie que tous les êtres humains doivent bénéficier des mêmes droits fondamentaux et de la même dignité. Cela ne veut pas dire que les individus sont identiques, mais qu'ils ne doivent pas être hiérarchisés juridiquement.
- Cet article s'oppose aux privilèges de naissance car il affirme que les droits ne doivent pas dépendre de l'ordre social, de la richesse ou de la famille dans laquelle on naît. Il contredit donc l'idée d'une société organisée en groupes disposant de droits inégaux.
- Ce principe reste important car des inégalités et des discriminations existent encore dans la société. Les débats sur l'égalité entre les femmes et les hommes, l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux soins ou à la justice montrent que l'égalité doit être défendue et rendue effective.

### **Exercice 4 — Rédiger un paragraphe argumenté**

- L'égalité est un principe juridique car elle est reconnue par les textes fondamentaux et par la loi : l'égalité en droit signifie que tous les citoyens possèdent les mêmes droits fondamentaux et sont soumis aux mêmes règles. Elle est aussi un enjeu social car cette égalité proclamée ne suffit pas toujours à supprimer les inégalités concrètes.
- Une réponse correcte doit utiliser les trois notions ainsi : l'égalité en droit désigne les droits reconnus à tous ; l'égalité réelle renvoie à la manière dont ces droits peuvent effectivement être exercés dans la vie quotidienne ; une discrimination est un traitement défavorable fondé sur un critère interdit par la loi.
- On peut prendre l'exemple de l'école : tous les élèves ont en principe le droit d'accéder à l'éducation, mais les chances de réussite peuvent varier selon le milieu social, le lieu de vie ou les ressources familiales. Des politiques publiques peuvent donc chercher à renforcer l'égalité des chances et à lutter contre les discriminations.